



**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL**  
**Jeudi 14 avril 2016 - Chissay-en-Touraine**

Le Comité syndical du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le **jeudi 14 avril 2016 à 18h00 à Chissay-en-Touraine**, sur convocation du Président en date du 30 mars 2016.

**Etaient présents :**

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
BILLY		Pierre-François BAUDONCOURT
CHATEAUVIEUX		Marie-Rose VENISSE
CHATILLON-SUR-CHER	Pierre JULIEN	
CHISSAY-EN-TOURAINE	Philippe PLASSAIS	Richard PLAUT-AUBRY
CHOUSSY	Christian PONNELLE	
CONTRES	Martine DELORD	
COUDES	Hubert MARSEAULT	
FAVEROLLES-SUR-CHER	Bernard GIRAULT	Olivier RACAULT
FRESNES	Jean-Marie DYE	
GIEVRES	Robert MOUGNE	
GY-EN-SOLOGNE	Jocelyne DUFRAISSE-FRIGOLA	
LA CHAPELLE-MONTMARTIN	Claude CHANAL	Anne-Laure CHEVALIER
LANGON	Jean-Marc BARY	
LASSAY-SUR-CROISNE	Michel BAUD	Fanny DE MARCHEVILLE
LOREUX		Joël HERISSET
MARAY	Patrick MAILLET	
MAREUIL-SUR-CHER	Annick GOINEAU	
MEHERS	Didier CRECHE	
MENNETOU-SUR-CHER	Christophe THORIN	
MEUSNES	Jacky AUGIS	
MONTHOU-SUR-CHER	Jean-Michel JOLY	Jean-François MARINIER
MONTRICHARD - VAL DE CHER		Dominique FIDRIC
	André MARTIN	
MUR-DE-SOLOGNE	Philippe MARION	
OISLY	Chantal MARDON	
OUCHAMPS	Christiane PERON	
PONTLEVOY	Hubert ARMAND	
POUILLE	Alain GOUTX	Michel DELALANDE
PRUNIER-SUR-SOLOGNE	Claude THEREZE	Jacqueline COGNET
ROMORANTIN-LANTHENAY		Michel GUIMONET
ROUGEOU		Jean-Paul POIDRAS
SAINT-AIGNAN	Claude SAUQUET	
SAINT-GEORGES-SUR-CHER	Philippe GAUTHIER	Carole CARRE
SAINT-JULIEN-DE-CHEDON	Bernard CHARRET	Corinne BLANCQUAERT
SAINT-ROMAIN-SUR-CHER	Michel TROTIGNON	
SASSAY	Sylviane TURMEAUX	
SEIGY		Marc RIBEAU
SELLES-SUR-CHER	Francis MONCHET	Marie-Laure BERTHIER
SOINGS-EN-SOLOGNE	Bernard BIETTE	
THENAY	Daniel ROINSOLLE	
THESEE	Daniel CHARLUTEAU	
VALLIERES-LES-GRANDES	Francis GESMIER	
VILLEFRANCHE-SUR-CHER	Jean-Claude OTON	Isabelle BEAUJARD
VILLEHERVIERS	Raphaël HOUGNON	
CC DU CHER A LA LOIRE	Jacques PAOLETTI	Patrick LE FRENE

CC VAL DE CHER - CONTROIS	Jean-Claude ALMYR	Claude SAUQUET
CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS	Nicole ROGER	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Marie-Pierre BEAU	
	Isabelle HERMSDORFF	
	Jean-Marie JANSSENS	
	Jacques MARIER	
	Philippe SARTORI	
	Geneviève REPINCAY	

**Etaient absents excusés :** CHATRES-SUR-CHER : Claude de CARFORT / Gilles MICHENET - CONTRES : Jean-Luc BRAULT - COUFFY : Jean-Pierre EPIAIS / Patrice BRAULT - FOUGERES-SUR-BIEVRE : Béatrice HUC - GIEVRES : Françoise GILOT-LECLERC - LOREUX : Jacqueline ECHARD - MENNETOU-SUR-CHER : Martine TONNARD - MONTRICHARD VAL DE CHER : Michel CAILLET - MUR-DE-SOLOGNE : Yves POTHET - NOYERS-SUR-CHER : André COUETTE / Isabelle COME - PONTLEVOY : Jean-Louis BERTHAULT - ROMORANTIN-LANTHENAY : Jeanny LORGEUX - SAINT-JULIEN-SUR-CHER : Michel AUGER / Florence MALLIET - SEIGY : Jacky BOIRE - CONSEIL DEPARTEMENTAL : Dominique CHAUMEIL / Louis de REDON.

**Assistaient également à la réunion :**

- Mme Tania ANDRE, Conseillère régionale
- M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Conseiller régional
- Mme Claire MATHIEU, Direction Aménagement du Territoire du Conseil régional Centre-Val de Loire
- M. Johan VIBERT-ROULET, Directeur de la CC du Cher à la Loire
- M. Julien BEAUDON, Agent de développement du Pays
- Mme Valérie CHAPEAU, Animatrice du Pays d'art et d'histoire
- Mme Sylvie DOUCET, Animatrice LEADER du Pays
- Mme Daphné ECHEVARD, Secrétaire du Pays

**Conseil de développement**

- Mme Anne BOURDIN, Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher

**Etaient excusés à la réunion :**

- M. Emmanuel MOULARD, Sous-Préfet de Romorantin-Lanthenay
- M. Philippe NOYAU, Président de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
- M. Yvan SAUMET, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- Mme Odile BOURDILLON, UDAF 41
- Mme Annick CHARBONNIER, Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- M. Philippe DOUIN, Directeur de l'Agence de Développement Touristique Loir-et-Cher - Cœur Val de Loire
- M. Michel MARSEILLE
- Mme Laetitia PIQUET, Jeune Chambre Economique de Romorantin - Sologne
- Mme Christine POTTIER, Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- M. Bernard VIGUIER

❧

**ORDRE DU JOUR**

- ⇒ *Approbation du compte de gestion 2015*
- ⇒ *Approbation du compte administratif 2015*
- ⇒ *Affectation du résultat de fonctionnement 2015*
- ⇒ *Présentation du budget primitif 2016*
- ⇒ *Indemnité de conseil du trésorier*
- ⇒ *Information sur les modalités d'application du prochain Contrat Régional de Solidarité Territoriale (intervention de Claire MATHIEU et Julien BEAUDON)*
- ⇒ *Délégation de signature de la convention LEADER 2015-2021 au Président*
- ⇒ *Questions diverses*

❧

M. Philippe PLASSAIS, Maire de Chissay-en-Touraine, accueille les membres du Comité syndical.

**COMPTE DE GESTION / COMPTE ADMINISTRATIF 2015 / BUDGET PRIMITIF 2016**

M. le Président présente le compte administratif de l'exercice 2015. Il précise que ce compte administratif est strictement conforme au compte de gestion tenu par Monsieur le receveur syndical.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	Prévisions	Réalisations	RECETTES FONCTIONNEMENT	Prévisions	Réalisations
<i>Total</i>	391 819,96	235 654,88	<i>Total</i>	391 819,96	267 698,06
Résultat de fonctionnement 2015	32 043,18 €				
Report de fonctionnement 2014	69 514,90 €				
Excédent cumulé pour 2016	101 558,08 €				

DEPENSES INVESTISSEMENT	Prévisions	Réalisations	RECETTES INVESTISSEMENT	Prévisions	Réalisations
<i>Total</i>	18 420,85	8 619,17	<i>Total</i>	18 420,85	3 397,47
Résultat d'investissement 2015	- 5 221,70 €				
Report d'investissement 2014	12 183,38 €				
Excédent cumulé pour 2016	6 961,68 €				

Le Comité Syndical adopte à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2015.

M. le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la Présidence de M. ALMYR, le compte administratif de l'exercice 2015 est adopté à l'unanimité.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015, le Comité syndical décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2015 (101 558,08 €) sur la ligne 002.

M. le Président présente ensuite la proposition de budget primitif 2016.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	190 622,41 €	002	Résultat de fonctionnement reporté	101 558,08 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	191 550,00 €	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	4 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	12 300,00 €	74	Dotations et participations	293 733,38 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	4 819,05 €			
<b>TOTAL</b>		<b>399 291,46 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>399 291,46 €</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
20	Immobilisations incorporelles	4 300,00 €	001	Résultat d'investissement reporté	6 961,68 €
21	Immobilisations corporelles	7 480,73 €	28	Amortissement des immobilisations	4 819,05 €
<b>TOTAL</b>		<b>11 780,73 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>11 780,73 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>411 072,19 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>411 072,19 €</b>

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité le budget primitif 2016 et vote les crédits qui y sont inscrits .

**DELIBERATION POUR L'INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR**

Conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, Monsieur le Président indique qu'il convient de se prononcer sur l'indemnité de conseil du Receveur.

Après débat, le Comité syndical décide d'accorder à Mme Gaëlle GAVANOU l'indemnité de conseil au taux de 100 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et pendant la durée d'exercice du Conseil Syndical.

**INFORMATION SUR LES MODALITES D'APPLICATION DU PROCHAIN CRST**

Julien BEAUDON et Claire MATHIEU présentent les nouvelles modalités régionales relatives au prochain contrat régional de solidarité territoriale. Les crédits régionaux pour le prochain contrat régional s'élèveront à 11 713 500 € ; soit une enveloppe financière organisée selon 4 dotations :

- DOTATION DE BASE : 8 280 000 €
- FONDS SUD : 1 000 000 €

- ENVELOPPE ADDITIONNELLE POLE DE CENTRALITE : 1 119 000 €
- ENVELOPPE ADDITIONNELLE « LOGEMENT » CŒUR DE VILLAGE : 760 000 €
- ENVELOPPE ADDITIONNELLE « ESPACES PUBLICS » CŒUR DE VILLAGE : 554 500 €

**Le CRST s'articulera autour de 3 priorités thématiques :**

- Développer l'emploi et l'économie
- Favoriser le mieux être social
- Renforcer le maillage urbain et rural

**Et autour de 3 priorités transversales :**

- Déclinaison du Plan Climat Energie Régional
- Déclinaison de la stratégie régionale pour la biodiversité
- Initiatives pour le développement rural « ID en Campagne »

Vous pourrez retrouver l'intégralité de la présentation des modalités du contrat régional de solidarité territoriale en visualisant le diaporama joint à ce compte rendu.

**DELEGATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION LEADER 2015-2021 AU PRESIDENT**

Sylvie DOUCET présente à l'assemblée le programme LEADER et la stratégie du GAL.

**« Développer la vallée du Cher et le Romorantinois autour d'une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire »**

Après avoir présenté en détail l'organisation de la stratégie LEADER et annoncé le montant de la dotation du programme à hauteur d'un million d'euros, elle propose que le Comité syndical puisse délibérer pour **délégation de signature de la convention LEADER 2015-2021** au Président de Pays pour la prochaine convention LEADER.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Président lève la séance à 20h00.



**Le Président  
Claude CHANAL**